

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PUY DE DÔME



Livret de formation
Groupe de SAUVetage NRBC

G.SAUV

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	3
GLOSSAIRE.....	4
DEFINITIONS	6
PRESENTATION DU GROUPE SAUVETAGE (G.SAUV).....	8
ANNEXES	11

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

INTRODUCTION

La doctrine NRBC repose sur la mise en œuvre de l'OZO NRBC, dont le champ d'application est rappelé ci-dessous. Elle reprend également la stratégie opérationnelle, les actions tactiques et l'art opératif décrits dans l'OZO NRBC et adaptés en fonction des moyens et des limites capacitaires du SDIS 63.

Le présent guide précise également le rôle et les missions de chaque élément du dispositif, et s'appuie notamment sur les retours d'expérience formalisés lors des différents entraînements et exercices.

« La menace d'actes terroristes rassemble l'ensemble des actions criminelles commises par un ou plusieurs individus qui cherchent à blesser ou tuer le plus grand nombre de personnes de façon continue dans une même unité de temps et de lieu ou dans plusieurs lieux dans un temps rapproché, voire concomitant.

Dans la phase d'évaluation ou de persistance d'une menace (acte de terrorisme toujours envisageable in situ : surattentat...), les forces de sécurité intérieure (FSI) sont une force menante et les moyens de secours sont une force concourante. C'est pourquoi, durant toute la phase menace, la mise en œuvre du dispositif est placée sous l'autorité du commandant des opérations de police ou de gendarmerie (COPG) et doit tenir compte des objectifs suivants :

- garantir la rapidité et l'anticipation dans la mise en œuvre des moyens de police / gendarmerie et de secours ;
- assurer une protection des services de secours contre les modes d'action des individus malveillants et le risque de surattentat ;
- mettre en place une organisation rationnelle assurant une direction opérationnelle et un commandement des opérations ;
- permettre une concertation et une synchronisation des interventions entre les FSI et les services de secours ;
- déployer des moyens suffisants et adaptés.

Le périmètre opérationnel de l'ODO NRBC couvre les situations mettant en œuvre des produits NRBC contaminants ou non, dans le cadre des scénarios suivants :

- démantèlement ou découverte d'un site clandestin (ex : laboratoire) ;
- actes malveillants à des fins terroristes ;
- dispositif de secours pré positionné dans le cadre d'un grand rassemblement de personnes ;

La méthodologie et la réponse opérationnelles prévues dans cet ODO NRBC s'insèrent dans la réponse opérationnelle prévue dans le cadre de l'ORSEC NOVI décliné dans le plan SNV 63.

Ainsi, elles se conçoivent comme des éléments du dispositif de secours conventionnel et doivent être intégrées au sein de celui-ci en tant que secteur opérationnel en amont d'un PMA ou de tout autre structure équivalente. »

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

GLOSSAIRE

- AS : ASymptomatique
- CA1E : Chef d'Agrès une Equipe
- CAI : Centre d'Accueil des Impliqués
- CARE : Centre d'Accueil et de REgroupement
- CATE : Chef d'Agrès Tout Engin
- CDC : Chef De Colonne
- CDG : Chef De Groupe
- CE : Chef d'Equipe
- CIAM : Convention Interdépartementale d'Assistance Mutuelle
- CMIC : Cellule Mobile d'Interventions Chimiques
- CMIR : Cellule Mobile d'Interventions Radiologiques
- COD : Centre Opérationnel Départemental
- COD : COnDucteur
- CODIS : Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
- COGIC : Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
- COPG : Commandant des Opérations de Police ou de Gendarmerie
- COS : Commandant des Opérations de Secours
- COZ : Centre Opérationnel de Zone
- CRI : Compte-Rendu Immédiat
- DIP : Détection, Identification et Prélèvements
- DOGC : Division Opérations et Gestion de Crises
- EPI : Équipement de Protection Individuelle
- EQ : Équipier
- FPT : Fourgon Pompe Tonne
- FSI : Forces de Sécurité Intérieure
- GCDT : Groupe de CommanDemenT
- GDECONTA : Groupe de DECONTAmination
- GDH : Groupe Date Heure
- GIS : Groupe d'Intervention Spécialisé
- GN : Gendarmerie Nationale
- GSAUV : Groupe de SAUVetages
- GSAS IS : Groupe SAS InterServices
- ISP : Infirmier de Sapeurs-Pompiers
- LDT : Lance du Dévidoir Tournant
- LDV : Lance à Débit Variable
- LCL : Lieutenant-Colonel
- MSP : Médecin de Sapeurs-Pompiers
- NOVI : NOmbreuses Vlctimes
- NRBC : Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique
- O2 : Oxygène
- ORSEC : Organisation de la Réponse de SEcurité Civile
- OZO : Ordre Zonal d'Opérations
- PMA : Poste Médical Avancé
- PN : Police Nationale
- PRD : Point de Regroupement des Décédés
- PREP : Point de Regroupement des Effets Personnels
- PRI : Point de Regroupement des Impliqués
- PRM : Point de Regroupement des Moyens

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

- PRV : Point de Regroupement des Victimes
- PSM : Poste Sanitaire Mobile
- PSP : Pharmacien de Sapeurs-Pompiers
- RAD : risques RADiologiques
- RCH : Risques CHimiques
- SAMU : Service d'Aide Médicale Urgente
- SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
- SGDSN : Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale
- SI : Symptomatique Invalide
- SIS : Service d'Incendie et de Secours
- SV : Symptomatique Valide
- SYNERGI : SYstème Numérique d'Echange, de Remontée et de Gestion des Informations
- SP : Sapeur-Pompier
- SSO : Soutien Sanitaire en Opération
- SSSM : Service de Santé et de Secours Médical
- TDM : Tuerie De Masse
- UA : Urgence Absolue
- UR : Urgence Relative
- UMD : Unité Mobile de Décontamination
- VDIP : Véhicule de Détection, d'Identification et de Prélèvements
- VL : Véhicule de Liaison
- VTU : Véhicule Tout Usage
- ZC : Zone Contrôlée

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

DEFINITIONS

Contaminant : matière dangereuse à caractère peu volatil et persistant, toxique en faible quantité, qui se maintient physiquement et/ou chimiquement sur des personnes, des animaux, dans l'environnement ou sur des équipements, et susceptible de générer une intoxication en cas d'exposition.

Contamination directe : procédé par lequel un contaminant est directement transféré de sa source vers des personnes, des animaux, des équipements ou dans l'environnement. Un élément contaminé constitue un vecteur potentiel de contamination.

Dans le domaine radiologique, elle s'assimile à la contamination externe.

Contamination secondaire : procédé par lequel un contaminant est indirectement transféré de sa source vers des personnes, des animaux, des équipements ou dans l'environnement.

La contamination secondaire est généralement véhiculée par un vecteur ayant préalablement été contaminé de façon directe ou secondaire.

Contamination externe : elle peut être :

- directe, par dépôt, sur la peau saine et les phanères, de particules solides ou de gouttelettes de liquides de produit dangereux ;
- indirecte, par l'intermédiaire de l'environnement contaminé (vêtements, objets...).

Contamination interne : procédé par lequel une substance chimique toxique ou un radionucléide pénètre dans l'organisme, par voie pulmonaire, digestive, cutanée ou percutanée.

Décontamination : procédé physique ou chimique de réduction ou d'élimination d'un contaminant sur des personnes, des animaux, des matériels ou dans l'environnement. La décontamination permet notamment de :

- Limiter les effets du toxique sur les personnes ou animaux contaminés ;
- Limiter sa dispersion.

Décontamination d'urgence : procédé de réduction physique, partielle et immédiate de la contamination, dans l'attente, si nécessaire, de la mise en œuvre d'un dispositif de décontamination approfondie. Cette phase peut notamment comprendre le déshabillage, le poudrage (terre à foulon) et/ou un premier rinçage.

Décontamination approfondie : procédé physique et/ou chimique de réduction, voire de suppression de la contamination. Cette décontamination a pour objectif de permettre la prise en charge des victimes au sein du poste médical avancé (PMA).

Une combinaison des diverses méthodes en vigueur peut être appliquée : le déplacement, la dilution ou la neutralisation du contaminant, notamment par une douche dans un dispositif spécifique (module ou structure fixe), la chélation...

En ambiance radiologique, un contrôle de décontamination doit être systématiquement effectué après une décontamination approfondie.

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
Livret de formation		Version 1

Exposition radiologique : l'exposition correspond au fait d'être exposé à des rayonnements ionisants. L'exposition peut être externe, si la source est située à l'extérieur de l'organisme, ou interne si la source est située à l'intérieur de l'organisme. L'exposition radiologique est à distinguer de la contamination radiologique.

Persistance : durée d'efficacité d'un agent chimique, solide ou liquide, dispersé sur le terrain. La persistance d'un radioélément est déterminée par sa période de demi-vie.

Victime : personne, présente sur le lieu d'un évènement, pouvant présenter un dommage physique ou psychique directement causé par celui-ci. Elle est catégorisée par les secours, selon son état, en :

- blessée, contaminée ou non ;
- décédée, contaminée ou non ;
- impliquée, contaminée ou non.

Victime blessée contaminée : victime, non décédée, contaminée par un agent contaminant C et/ou R, dont l'état, caractérisé par une atteinte corporelle et/ou l'apparition de symptômes, nécessite la prise en charge par les secours. Elle est triée par les secours au PRV, selon son état, en :

- symptomatique valide (SV) et/ou valide avec contamination radiologique ;
- symptomatique invalide (SI) et/ou invalide avec contamination radiologique.

Dans le **cadre du dénombrement de terrain**, elle est catégorisée par un médecin au PRV, selon son état, en :

- urgence absolue (UA) ;
- urgence relative (UR).

Après avoir été décontaminée, elle est dirigée vers le PMA. Exception peut être faite pour les victimes contaminées radiologiques les plus graves qui peuvent être évacuées directement sur un centre hospitalier après application de certaines précautions (emballage de la victime).

Victime impliquée contaminée : victime non blessée physiquement, sans symptôme, mais pouvant présenter une contamination par un agent C et/ou R, soit avérée (détection), soit suspectée. Elle est triée au PRV en asymptomatique (AS) et dirigée vers un point de regroupement des impliqués (PRI). Après avoir été décontaminée, elle est dirigée vers le centre d'accueil des impliqués (CAI).

Victime décédée contaminée : victime contaminée dont le décès est constaté par un médecin et dont la contamination doit être traitée avant transfert du corps en zone de soutien.

Zone d'exclusion : elle comprend la zone de danger immédiat et la zone de danger sous le vent.

Zone contrôlée : cette zone, située entre la zone d'exclusion et la zone de soutien, permet de prévenir ou de réduire la contamination. Elle permet la création d'un périmètre de sécurité dans lequel sont installés les points de regroupement des victimes (PRV) et les SAS de déshabillage / décontamination regroupés au sein du SAS interservices. L'accès à cette zone nécessite le port d'une tenue de protection individuelle adaptée aux risques.

Zone de soutien : zone dans laquelle il n'y a plus de risque de contamination (port d'EPI NRBC non nécessaire). Cette zone est réservée aux services opérationnels et reste interdite au public.

PRESENTATION DU GROUPE SAUVETAGE (G.SAUV)

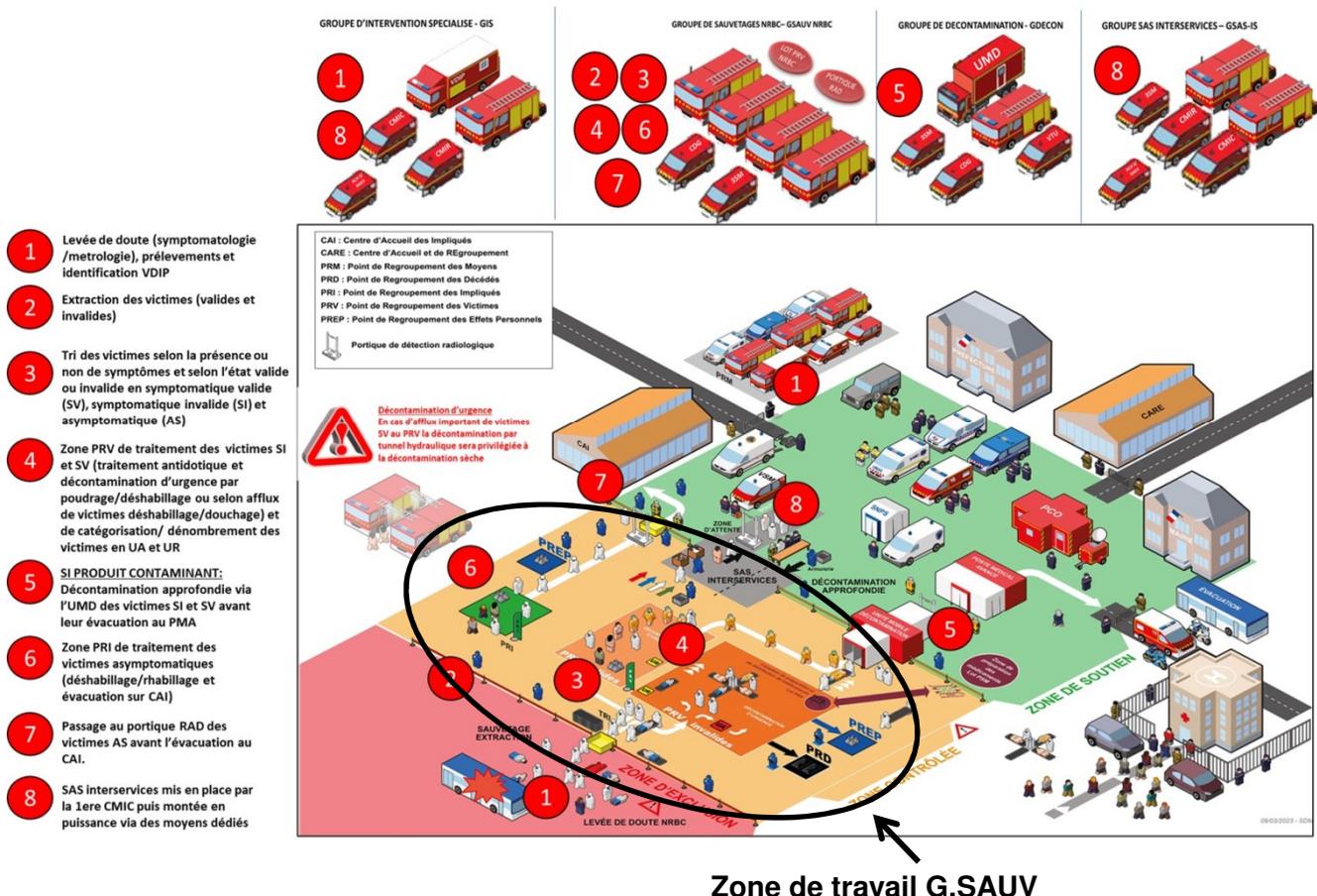
Composition :

GSAUV

Moyens matériels	Moyens humains
1 VL CDG 3 VL SSSM 4 FPT 1 CID + Lot « Extraction » Lot « Portiques RAD »	1 CDG 1 MSP - 1 ISP - 1 PSP 4 CATE - 4 COD - 8 CE - 8 EQ 1 CA1E - 1 EQ
	04 / 05 / 21

Remarques :

- 4 FPT parmi les CIS de Aubière, Chamalières, Clermont, Gerzat, Issoire, Riom, Aigueperse, Ennezat, Volvic, Champeix, Vic le comte, Plauzat ;
- le lot portique RAD + Lot extraction TDM sont acheminés avec un CID de Clermont-Ferrand.



Zone de travail G.SAUV

Les missions du GSAUV se décomposent en deux grandes étapes majeures :

- Sauvetage et mise en sécurité
- Prise en charges des victimes

Missions du G.SAUV lors de la phase : Sauvetages – mises en sécurité

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

Stratégie	Actions tactiques	Doctrine départementale
Soustraire les personnes aux dangers	Extraire les victimes selon leur état (valides / invalides)	Coller la doctrine TDM 63 pour les actions d'extraction à partir du lot extraction Le personnel du FPT1 du GSAUV prend le matériel mis à disposition pour assurer les missions et procède aux actions de noria entre ZE et PRV

Mission du G.SAUV lors de la phase : Prise en charge des victimes

Stratégie	Actions tactiques	Doctrine départementale
Assurer, en zone contrôlée, un regroupement des victimes permettant une catégorisation et des premières actions de secours et de soins d'urgence, mais aussi leur transfert en zone de soutien	Mettre en place un regroupement des victimes garantissant un tri et une catégorisation	<p>Les victimes se présentent toutes à l'entrée du PRV, et sont accueillies par un binôme SSSM / SP (binôme 1 du FPT2) dans l'objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> définir si elles sont catégorisées impliquées ou blessées ; définir si elles sont symptomatiques ; poser une fiche NOVI + un bracelet SINUS ; renseigner dans SINUS primo-intervenants a minima la catégorisation. <p>Si elles sont catégorisées impliquées → PRI</p> <p>Si elles sont symptomatiques, ou catégorisées UR ou UA → PRV</p> <p>Les binômes 2 et 3 du FPT 2 participent à la mise en place du PRV :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si victime UR ou symptomatique valide : <ul style="list-style-type: none"> déshabillage (consignes) ; aide au conditionnement des effets au PREP (sac poubelle, étiquette SINUS) ; charlotte + masque + couverture de survie si nécessaire ; orientation vers zone tampon puis UMD. si victime invalide (UA ou symptomatique) : <ul style="list-style-type: none"> déshabillage et poudrage (actions) ; conditionnement des effets au PREP (sac poubelle, étiquette SINUS) ; couverture de survie, pas de rhabillage ; noria vers zone tampon puis UMD.
	Prendre en charge les impliqués asymptomatiques et garantir leur évacuation vers la zone de soutien, au centre d'accueil des impliqués (CAI)	<p>1/ Accueil au PRI par un binôme du FPT3 qui donne les consignes et distribue un kit habillage par impliqué</p> <p>2/ Le binôme 2 accompagne les impliqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> au déshabillage (consignes) ; dans le conditionnement des effets au PREP (sac poubelle, étiquette SINUS) ; au rhabillage (consignes = tenue de type 5 +

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

		charlotte + masque).
		3/ Le binôme 3 réceptionne les impliqués et assure la noria entre le PRI et la zone de soutien (pour se rendre au CAI)
	Médicaliser les blessés à l'avant à travers la mise en œuvre des lots PRV et l'administration d'antidotes, et garantir leur évacuation vers la zone de soutien	Le personnel du FPT4 accompagne cette mise en œuvre avec la réalisation d'une décontamination sèche au PRV et assure les norias entre PRV et zones tampon avant montage UMD. Une fois le(s) produit(s) identifié(s), en l'absence et dans l'attente de l'acheminement de lots PRV, le SSSM assure la mise à disposition des antidotes si possible. En fonction des personnels SSSM disponibles, ils participent à la médicalisation du PRV.
	Mettre en place une décontamination d'urgence en cas de produit contaminant	Uniquement en cas d'afflux massif de victime. Le personnel des FPT 2&3 du GSAUV contribuent à la mise en œuvre.
	Mettre en place une traçabilité des victimes et de leurs effets	Missions assurées au PRI et au PRV, déjà identifiées si dessus.

Mémo missions G.SAUV :

Extraire les victimes selon leur état (Invalide / Valide)	FPT 01 + CID + Lot Extraction
Mettre en place un regroupement des victimes garantissant le tri des symptomatiques invalides (SI) / symptomatiques valides (SV) / asymptomatiques (AS)	FPT 02 + Bache NRBC-e 63 + lot/ sac victime + SSSM + Lot portique RAD <i>Appui RAD par le GIS NRBC obligatoire</i>
Prendre en charge les impliqués asymptomatiques et garantir leur évacuation vers la zone de soutien	FPT 03
Assurer la médicalisation au PRV des blessés à travers les antidotes (si présents) et la mise en œuvre des lots PRV (une fois acheminés...) et garantir leur évacuation vers la zone de soutien	FPT 04 + CDG + SSSM
Mettre en place une traçabilité des victimes et de leurs effets	
Mettre en place une décontamination d'urgence si le produit est contaminant (optionnel pour un produit non contaminant)	FPT 02 + FPT 03 (tunnel hydraulique)

	LIVRET DE FORMATION G.SAUV NRBC	PM/GPO Sce OPS
		Date : 17/12/2024
	Livret de formation	Version 1

ANNEXES

- Annexe 1 du schéma OPS OZO 2023 (synthèse de la réponse opérationnelle)
- Annexe 9 du schéma OPS OZO 2023 (SAS Inter-service)
- Annexe 11 du schéma OPS OZO 2023 (décontamination d'urgence-tunnel hydraulique)
- Fiche BOTK
- Lot Extraction-TDM (Fiche MAT LOT 21)
- Lot de l'avant (Fiche MAT LOT 15)
- ODO NRBC 63
- Bâches CIRT NRBC
- Kit décontamination FPT G.SAUV
- Vidéo procédure habillage CLD
- Vidéo bonne pratique NRBC
- Vidéo auto décontamination
- Vidéo RCH 2 Riom